

« SPADERS » : audio teams du 9 juin.*Je viens te chanter la balade des gens heureux...*

Une réunion à distance avec les collègues en Télétravail (105 personnes connectées) a eu lieu le mardi 09 juin 2020. Cette « réunion » (ou plutôt monologue), était à l'initiative du Directeur flanqué, pour l'occasion, de tous ses directeurs... le but : **échanger** à la suite de la crise sanitaire.... D'emblée Mr Mieszkalski demandait à couper tous les microphones pour un meilleur son probablement (et pour ne pas entendre les enfants...). Le problème est qu'à aucun moment il ne laissera le temps aux collègues de les rouvrir... Une façon criante de nous rappeler aussi l'organisation pyramidale, bien ancrée dans les mœurs, du groupe La Poste. On n'est jamais mieux servi que par soi-même.

L'art de noyer le poisson. A la suite de Mr Mieszkalski, sans dévier de la ligne, chaque directeur y va alors de son remerciement : une petite tape sur l'épaule ça ne mange pas de pain. Sur le fond, pas grand-chose puisque tout va bien...

Bienvenue dans le Flex Office*... 3500 collègues en télétravail sur 8000 dans les Centres Financiers et cette activité sera pérennisée. « On ne reviendra pas en arrière » affirme Mr Mieszkalski. N'y voyez surtout aucune philanthropie de La Banque Postale envers les salariés. La généralisation/pérennisation du télétravail, permettra de récupérer des m2 et faire rentrer du cash en vendant les espaces libérés.

Rupture du contact avec les représentants syndicaux : la direction fait obstruction pour mieux passer sa communication à sens unique. Nous avons saisi l'inspection du travail qui a enjoint notre

Direction de donner les moyens aux organisations syndicales de pouvoir communiquer avec les collègues à distance... Et nous on vous donnera la parole...

Il faut sauver « le soldat La Poste » ! .En fin de réunion, le Directeur évoque le retard accumulé sur le chiffre d'affaire en citant les manques à gagner du secteur du Courrier ou du Colis. Ils veulent que l'on passe la surmultipliée sur le commercial. Il faut vendre, vendre, vendre... Rappelons quand même que la crise est aussi économique et que des milliers de personnes se retrouvent au chômage ou chômage partiel avec pertes de salaires importantes.

Pour faire bonne mesure, le Directeur répond à quelques questions posées la veille par des collègues. Celles posées en direct via le chat ne l'ont manifestement pas inspiré...

Au bout 1h15 d'huis-clos, sans qu'aucun collègue n'ait pu intervenir, Mr Mieszkalski annonce : « Les clients vous disent merci ». « Et merci pour votre participation ! » (Sans rire...) Rideau ! Merci radio chèques.

Attention au « tout nouveau, tout beau » : si le Télétravail et on en convient, peut être bénéfique pour certaines personnes (notamment concernant les transports), ce mode de travail, à moyen ou long terme, peut aussi faire apparaître plusieurs écueils : la perte d'une utilité dans un collectif, une communication impersonnelle par les seuls outils numériques, des troubles musculo-squelettiques, démotivation sur la durée, encore plus de pressions individuelles avec l'isolement, l'imbrication temps personnels/professionnels notamment pour les femmes (perception du quotidien autre que les hommes) etc...

Le télétravail est sur la base du volontariat et tout retour définitif sur site ne dépend que du choix de la personne concernée. Ne vous fermez pas cette porte en cas de complications tant morales que physiques.

Voilà, les collègues ! Le retour au monde d'avant quand le télétravail méritait de justes compensations, n'est qu'un souvenir... Le dividende de la CDC, qui dirige désormais La Poste, passe avant...

**Le flex office, ou espace de travail dynamique, est un mode d'organisation du travail qui consiste à ne pas attribuer de bureaux fixes aux salariés. Le flex office se développe pour répondre au manque à gagner que représente le nombre grandissant de bureaux vides. Cette problématique est due au développement du télétravail...*

Une CDSP nationale très fade pour les « SPAD »!

Le 15 juin, la DO réunissait les OS pour un premier bilan de cette période de télétravail. Comme au local, de l'autocongratulation... La DO n'a, soit disant, pas de budget pour équiper les collègues en téléphone pro mais travaille quand même le sujet car le risque serait les demandes massives de retour sur site et ce n'est surtout plus la priorité (cf 3^{ème}&). Ils confirment la généralisation du télétravail avec une 3^{ème} vague... Pour les compensations légitimement attendues, il faut encore attendre... Un avenant, de l'accord national télétravail devrait être négocié durant l'été... Qui va payer le chauffage cet hiver ?

Prime Covid : La Poste vient d'annoncer une prime pour tous les personnels ayant travaillé durant la période Covid. Attention, les règles de calcul basées sur 77 jours en ne comptabilisant que les jours de présence, font que peu de collègues seront concernés... Et pour les télétravailleurs la question se pose de la présence sur site ou pas !!!

SUD, n'accepte pas ce diktat économique sur le dos du personnel. Nous agissons pour faire respecter vos droits. Sur site ou à distance, l'heure est toujours à la mobilisation !

LE RISQUE DU TÉLÉTRAVAIL, C'EST ENSEMBLE MAIS SÉPARÉMENT...!!!

